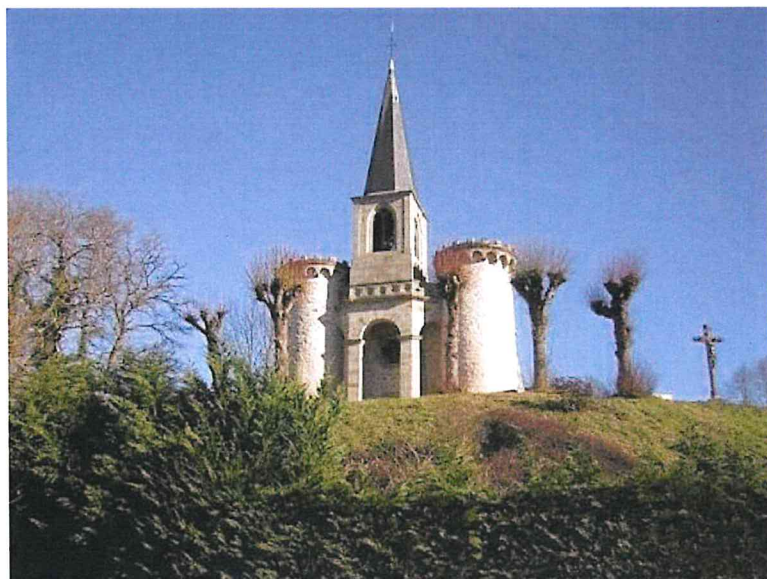


DORAT
TERRITOIRE D'ALVERGNE
*Traverse par la Dore,
Entre Dômes & Forez*



Réunion publique Dorat –
23 juin 2026

Objectifs de la réunion

- Présenter les 2 options de gestion de l'eau qui s'offrent à la commune de DORAT
- Comprendre les avantages et les inconvénients de chaque option
- Pouvoir se déterminer, en connaissance de cause, lors du vote de dimanche sur le choix d'une des options

Déroulement

- Introduction par M. Louis BRAVARD, Maire de la commune de DORAT :
 - ✓ Rappel du contexte
 - ✓ Rappel des enjeux
- Présentation des 2 options de gestion de l'eau :
 - ✓ TDM et SIEA
- Présentation de la liste déclarée candidate en faveur du retour au SIEA
- Questions / réponses
- Conclusion par M. Le Maire
- Durée théorique : 1h30

Principes de fonctionnement

- Pour prendre la parole : lever la main
- Les questions seront traitées après les exposés des 2 options et la présentation de l'équipe candidate
- Les comportements attendus :
 - ✓ Tolérance : Chacun a le droit d'avoir des opinions différentes des autres, et de les exposer
 - ✓ Respect : Eviter de se couper la parole, de critiquer et de juger
 - ✓ Bienveillance : Que chacun veille au bon déroulement de cette réunion

Rappel du contexte

- Dimanche 28 juin : scrutin, la question posée : « **Approuvez-vous le retour de la commune de DORAT au SIEA pour sa compétence sur la gestion de l'eau ?** »
- Suite aux dernières élections municipales = l'organisation de ce référendum était un point clé de la liste candidate
- Il s'agit de laisser les habitants se déterminer sur le mode de gestion de l'eau à DORAT
- Pour le scrutin du fait des conditions climatiques, et avec accord de la Préfecture, le bureau de vote sera organisé à l'Ecole Maternelle, climatisée
- Pour des raisons de neutralité les entités SIEA et TDM n'ont pas souhaité être présentes, les présentations de ce soir sont issues de leurs documents
- Les présentations seront assurées par M. BRINTET
- Les éléments de la présentation seront mis à disposition des citoyens, en format numérique, sur le site de la commune



Eaux de TDM
la Régie des Eaux
de L'INTERCO

Présentation de la Régie des Eaux de TDM

- Création au 1^{er} janvier 2026
- Objectifs :
 - gestion de l'eau à une échelle qui dépasse le territoire des communes
 - coopération sur un territoire avec des contraintes géographiques et d'accès à l'eau différentes selon les communes
 - enjeux environnementaux qualitatifs et quantitatifs : partage et préservation de la ressource
- Regroupe les services d'eau potable et d'assainissement collectif de 6 Communes :
 - Thiers – Chabreloche - Celles-sur-Durolle - La-Monnerie-Le-Montel Dorat - Châteldon

Présentation de la Régie des Eaux de TDM

Sur le territoire de ces 6 communes, Eaux de TDM est votre interlocuteur lorsque vous souhaitez :

- Souscrire un contrat d'abonnement ou le résilier,
- Demander un devis de travaux (branchement au réseau d'eau potable ou d'assainissement, pose de compteur...),
- Prendre un rendez-vous pour un contrôle de conformité de branchement,
- Vous renseigner sur le prix ou la qualité de l'eau,
- Signaler une fuite sur le réseau public,
- Signaler un bouchage du réseau d'assainissement.

INFOS ET CONTACT

Régie des Eaux de TDM, 2 rue du Torpilleur Sirocco, 63300 Thiers

04.15.80.00.00 contact-eaux@cctdm.fr

Urgences techniques 04.15.80.00.01 (7jours/7; 24h/24)

Pour les habitants de Dorat : si votre question concerne des factures de 2025, nous vous invitons à contacter l'entité émettrice (le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (SIEA) Rive droite de la Dore).



Nombre d'abonnés par commune

Communes	Population totale	Nb abonnés eau	Nb abonnés assainissement collectif
Celles sur Durole	1 666	889	638
Thiers	1 176	5288	4860
Chabreloche	769	640	518
Dorat	739	350	610
Chateldon	1 653	611	318
La monnerie Le Montel	12 049	1039	406
Total	18 052	8817	7350

Chiffres issus des Communes, du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Arconsat-Chabreloche et du SIEA (données 2025)

GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration : 23 membres

- 12 élus issus du Conseil Communautaire de TDM issus des 6 Communes de la Régie, sur proposition des Communes
- 7 élus issus des Conseils Municipaux des communes, sur proposition des Communes
- 4 personnes qualifiées :
 - 2 membres issus du personnel de la Régie
 - 2 représentantes/représentants d'usagers et/ou des associations de consommateurs et/ou des associations de défense de l'environnement et/ou des associations familiales ou d'éducation populaire

Il se réunit au moins 4 fois par an.

Des réunions des Maires régulières ont lieu pour aborder les différents sujets et discuter des points à enjeux.

GOUVERNANCE

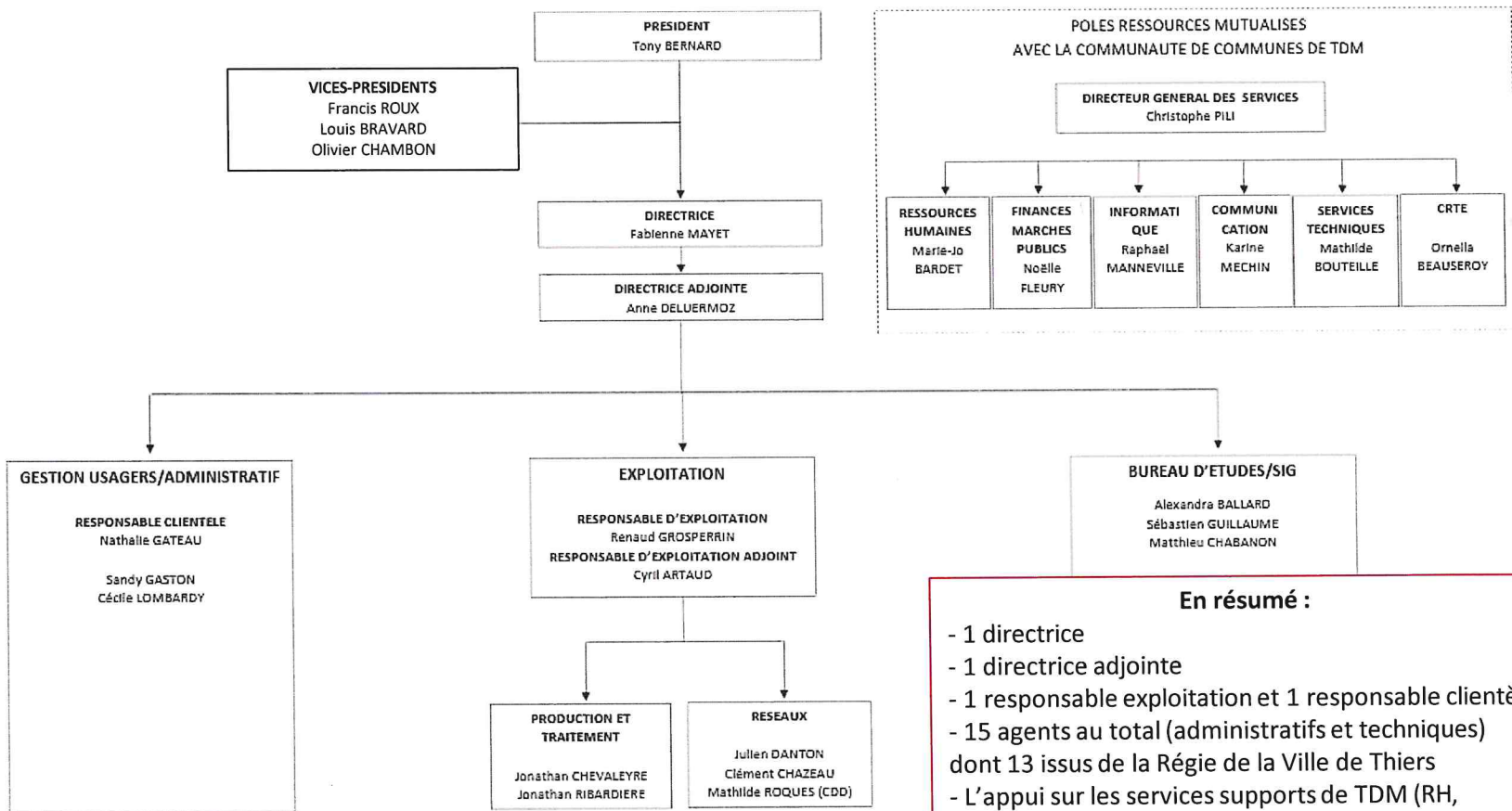
Membres issus du Conseil Communautaire	Membres Conseillers Municipaux ne siégeant pas au Conseil Communautaire	Membres représentant des usagers et représentant du personnel de la Régie
BERNARD Tony BRAVARD Louis-Antoine CHAMBON Olivier CHASSANG Chantal DUNIAT Bernard YILMAZ Duran FAYET Henri-Louis LEGRAND Karine LOPEZ Claire PERRIN Isabelle ROUX Francis SEKHARI Siome	DALET Caroline DIONNET Marie-Claire DUBOST Jean-Pierre SAUZEDDE Christophe SERGERE Nathalie DESBRE Sylvie THEVENET Jean-Paul	BALLARD Alexandra GUILLAUME Sébastien QUENOT Gérard MEPLAIN Jean-François



Eaux de TDM
la Régie des Eaux
de L'INTERCO

ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF THIERS DORE ET MONTAGNE



En résumé :

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 1 responsable exploitation et 1 responsable clientèle
- 15 agents au total (administratifs et techniques) dont 13 issus de la Régie de la Ville de Thiers
- L'appui sur les services supports de TDM (RH, Finances, informatique, communication, services techniques, marchés publics...)

PROJETS 2026-2027

→ Poursuite des études techniques déjà engagées (schéma directeur eau potable, schéma directeur assainissement, étude diagnostique assainissement Arconsat-Chabreloche)

→ Poursuite des travaux déjà engagés

→ Rédaction des règlements de service Eau potable et Assainissement collectif

→ Lancement des études sur les territoires où les schémas sont inexistantes ou obsolètes

→ Compilation de l'ensemble des schémas ainsi réalisés pour définir le **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** :

- selon les objectifs visés : qualité de l'eau, qualité des rejets, performance et rendement des réseaux, interconnexion des réseaux...

TARIFICATION DE LA REGIE TDM

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration de la Régie des Eaux de TDM.

En 2026, la Régie a établi des tarifs dans la **continuité des tarifs des Communes et du SIEA de 2025** (quelques ajustements liés à la TVA et à l'inflation uniquement).

Une harmonisation va être réalisée, lissée sur plusieurs années.

Le tarif cible final dépendra des choix d'investissement et de fonctionnement qui seront faits, selon le Plan Pluriannuel d'Investissement.

La mensualisation, déjà en place pour les abonnés de Thiers, sera étendue à l'ensemble des abonnés entre 2027 et 2028.

PRINCIPAUX TARIFS 2026

Tarifs eau potable (abonné domestique)

	Consommation annuelle en m3	0-15	16-30	31-50	51-70	71-100	101-120	121-150	151-200	A partir de 201
Chabreloche	part fixe annuelle (€ HT)	9,15								
	part variable (€ HT/m3)	1,575			1,68		1,75		1,89	1,995
Chateldon et Dorat	part fixe annuelle (€ HT)	70	40							
	part variable (€ HT/m3)	1,60			1,75		1,90		2,05	
La Monnerie le Montel	part fixe annuelle (€ HT)	70	40							
	part variable (€ HT/m3)	1,65			1,75		1,90		2,05	
Celles sur Durolle	part fixe annuelle (€ HT)	15								
	part variable (€ HT/m3)	1,80								
Thiers	part fixe annuelle (€ HT)	30								
	part variable (€ HT/m3)	1,56			1,64					

Une TVA de 5,5% s'applique à ces tarifs.

Tarifs assainissement (sans TVA)

Chabreloche	part variable (€ HT/m3)	1,50
Chateldon et Dorat	part fixe annuelle (€ HT)	37
	part variable (€ HT/m3)	2,05
La Monnerie le Montel	part fixe annuelle (€ HT)	35
	part variable (€ HT/m3)	2,00
Celles sur Durolle	part fixe annuelle (€ HT)	35
	part variable (€ HT/m3)	2,00
Thiers	part variable (€ HT/m3)	1,86

Aucune TVA n'est appliquée à ces tarifs.

GESTION ACTUELLE

	Thiers	Chabreloche	Celles sur Durolle	La Monnerie le Montel	Dorat	Châteldon
Gestion des services Eau Potable et Assainissement collectif ACTUELLEMENT	Régie TDM	Conventions de mise à disposition individuelles Agents de la commune de Chabreloche/Régie TDM pour les interventions courantes + Interventions Régie TDM ponctuellement	Conventions de mise à disposition individuelles Agents de la commune de Celles sur Durolle/Régie TDM pour les interventions courantes (eau potable et réseau d'assainissement communal) + Convention de coopération SIEA Rive Droite de la Dore/Régie TDM pour les interventions courantes (gestion des mini-STEP, des postes de relèvement) + Interventions Régie TDM ponctuellement	Régie TDM	Convention de coopération SIEA Rive Droite de la Dore/Régie TDM pour les interventions courantes + Interventions Régie TDM ponctuellement	

Actuellement, pour les abonnés de Dorat, le SIEA Rive Droite de la Dore continue d'effectuer les interventions courantes pour le compte de la Régie des Eaux de TDM, qui le rémunère pour cela.

Les factures seront émises par la Régie des Eaux de TDM.

CADRE DE LA REGIE TDM

La régie communautaire est une régie personnalisée c'est-à-dire une régie à personnalité morale et à autonomie financière.

L'objet est la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

La gestion des eaux pluviales pourra être intégrée ultérieurement (2027 ou après).

Pour la défense incendie (DECI) et notamment le contrôle des poteaux incendie, les communes contractualiseront pour 2026 avec le prestataire de leur choix.

La régie a un budget principal eau et un budget rattaché assainissement collectif. Le budget a été voté en conseil d'administration du 15/01/26 mais des modifications sont à prévoir notamment lorsque les comptes administratifs 2025 des différentes entités seront clôturés.

2026 sera une année minimaliste en termes d'investissement mais les années suivantes seront l'occasion de mettre en œuvre un choc d'investissement visant à mettre les installations techniques (stations et réseaux) à la hauteur des futurs enjeux environnementaux (évolutions réglementaires, performance des réseaux...)